

Migration et citoyenneté

Structure générale

Pilier principal de Master 90 ECTS

30 ECTS du tronc commun, 30 ECTS dans le pilier Migration et citoyenneté, 30 ECTS du mémoire

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun interdisciplinaire	30	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Enseignement obligatoire	5	1	Obl.	Non	Non	
Enseignements au choix	25	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Mémoire	30	1 et 2	Obl.	Non	Non	Note 1
Total	90					

Pilier principal de Master 60 ECTS

10 ECTS du tronc commun, 20 ECTS dans le pilier Migration et citoyenneté, 30 ECTS du mémoire

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun interdisciplinaire	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Enseignement obligatoire	5	1	Obl.	Non	Non	
Enseignements au choix	15	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Mémoire	30	1 et 2	Obl.	Non	Non	Note 1
Total	60					

Pilier secondaire de Master 30 ECTS

10 ECTS du tronc commun, 20 ECTS dans le pilier Migration et citoyenneté

Groupe d'enseignements	ECTS	Année	Obl./Opt.	Compensation	Prérequis	Remarques
Tronc commun interdisciplinaire	10	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Enseignement obligatoire	5	1	Obl.	Non	Non	
Enseignements au choix	15	1 et 2	Obl.	Non	Non	
Total	30					

Migration et citoyenneté

Pilier principal de Master

90 ECTS

1ère et 2ème années

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)				30		Obl.	
(Note 2)				30			
PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ				30		Obl.	
Enseignement obligatoire			A/P	5		Obl.	
Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté (Note 3)		2	A	5	C	Obl.	EX E 2 H
Colloque des mémorant-e-s (Note 4)		1x/mois	A+P	-	C	Obl.	Selon ens.
Enseignements au choix			A/P	25		Obl.	
Etudes migration & citoyenneté			A/P	0-25	S	Opt.	Selon ens.
Analyse des politiques migratoires			A/P	0-25	S	Opt.	Selon ens.
Droit des migrations			A/P	0-25	C	Opt.	Selon ens.
Séminaires interdisciplinaires (Note 5)			A/P	0-25	S	Opt.	Selon ens.
Méthodes d'analyse empiriques quantitatives ou qualitatives (2 cours au choix)		2	A/P	0-25	C	Opt.	Selon ens.
Mémoire				30		Obl.	
Mémoire de Master (Note 1)				30	M	Obl.	
Total 1ère et 2ème années				90			

Migration et citoyenneté**Pilier principal de Master****60 ECTS****1ère et 2ème années**

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)				10		Obl.	
10 crédits ECTS au choix en séminaires Méthodes et/ou Séminaires et/ou Séminaires interdisciplinaires et/ou Ateliers 'Fabrique de Demain'				10			
PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ				20		Obl.	
Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté (Note 3)		2	A	5	C	Obl.	EX E 2 H
Enseignements au choix			A/P	15		Opt.	Selon ens.
Mémoire				30			
Mémoire de Master (Note 1)				30	M	Obl.	
Total 1ère et 2ème années				60			

Pilier secondaire de Master**30 ECTS****1ère et 2ème années**

Enseignements	Enseignement(s) prérequis	H/sem.	Semestre (A/P)	ECTS	Type enseignement	Obl./Opt.	Modalités d'évaluation
TRONC COMMUN INTERDISCIPLINAIRE (cf. plan d'études du tronc commun)				10		Obl.	
10 crédits ECTS au choix en séminaires Méthodes et/ou Séminaires et/ou Séminaires interdisciplinaires et/ou Ateliers 'Fabrique de Demain'				10			
PILIER MIGRATION ET CITOYENNETÉ				20		Obl.	
Introduction aux études des migrations et de la citoyenneté (Note 3)		2	A	5	C	Obl.	EX E 2 H
Enseignements au choix			A/P	15		Opt.	Selon ens.
Total 1ère et 2ème années				30			

Migration et citoyenneté

Les spécificités de chaque enseignement sont précisées dans les descriptifs des cours en ligne.

Abréviations

C = Cours	A = Atelier (y compris travaux pratiques)	ST = Stage	Obl. = Obligatoire
S = Séminaire	C-A = Cours-Atelier	M = Mémoire	Opt. = Optionnel
C-S = Cours-séminaire	EX = Examen	E = Ecrit	A = Automne
LD = Lecture dirigée	T = Terrain (voyage, etc.)	O = Oral	P = Printemps

Remarques générales sur le Master ScS et ses piliers à 30 crédits ECTS, 60 crédits ECTS ou 90 crédits ECTS

- 1) Les étudiant-e-s peuvent combiner deux disciplines (p.ex. pilier principal: Migration et citoyenneté et pilier secondaire: Géographie) – ou combiner un pilier (p.ex. Migration et citoyenneté) avec un pilier d'un autre master de la FLSH (p.ex. Histoire / Philosophie).
- 2) Plusieurs enseignements proposés dans le tronc commun interdisciplinaire sont également des enseignements obligatoires ou à option des piliers. L'étudiant-e est donc invité-e dès le départ à réfléchir au programme qu'il/elle entend suivre afin de satisfaire aux conditions de réussite du plan d'études, sachant qu'un même enseignement ne peut faire l'objet de deux validations dans des contextes différents.
- 3) D'entente avec la/le responsable du Master ou du pilier, l'étudiant-e peut, dans le cadre d'un MA ScS à 90 crédits ECTS, valider jusqu'à 5 crédits ECTS (1 crédit ECTS = 25 à 30 heures de stage + rapport) de stage dans son tronc commun interdisciplinaire ou dans son pilier.
- 4) Dans le cadre d'un MA ScS à 120 crédits ECTS, l'étudiant-e peut, d'entente avec la/le responsable du Master ou de pilier faire valider jusqu'à 30 crédits ECTS de stage.
- 5) Crédits libres orientés: il est possible de faire valider un cours (au maximum 5 crédits ECTS) pris dans une autre Université suisse. Les étudiant-e-s sont prié-e-s de s'adresser à la/au responsable du Master et du pilier avant de faire valider leur choix.

Note 1

Le sujet du mémoire ainsi que les exigences concrètes liées au mémoire (p.ex. colloque ou séminaire pour mémorant-e-s) sont à définir en accord avec la/le directrice/teur, en principe au début du 2ème semestre du MA.

Note 2

L'étudiant-e complète son tronc commun de la manière suivante:

10 ECTS en "Séminaires méthodes".

20 ECTS au choix entre les "Séminaires", "Séminaire interdisciplinaires" et "Ateliers 'Fabrique de Demain'".

Note 3

Ce cours est à suivre en 1ère année de Master.

Note 4

La participation est **obligatoire**. Fréquence de l'enseignement: 1 fois par mois.

Note 5

Le nombre de participant-e-s à ce séminaire est limité. Priorité sera donnée aux personnes ayant validé un cours d'un-e des enseignant-e-s.

Remarque

Les crédits pris en compte pour le calcul de la réussite sont les crédits des modalités d'évaluation prévues pour les différents enseignements, telles qu'elles sont fixées par le plan d'études et précisées par les descriptifs des cours. En cas de session d'examens en ligne prévue par le Rectorat, la modalité d'évaluation fixée par ce plan d'études pour chaque enseignement est prévue comme suit:

- les examens écrits sont passés sous la forme d'examens écrits en ligne en principe de la même durée;
- les examens oraux sont passés sous la forme d'examens oraux en ligne en principe de la même durée.

Si la modalité d'évaluation a lieu hors session d'examens (évaluation interne, notée ou non notée), la même modalité est réalisée en cas d'une évaluation en ligne. Si nécessaire, la modalité précise sera adaptée à la situation particulière selon les indications décrites par les responsables de l'enseignement dans le descriptif du cours en début de semestre.